
Civilité/Nom/Prénom

Né(e) le

Profession déclarée :

Ancienneté dans la profession

Employeur

• **Quel type d'appareils pilotez-vous ?**

Delta plane / Aile delta Non Oui, précisez : Amateur Professionnel

Planeur (vol à voile) Non Oui, précisez : Amateur Professionnel

Ballons Non Oui, précisez : Dirigeable Libre Captif

Autres Non Oui, précisez

** Pour chaque appareil, précisez nombre d'heures de vol par an et pays où vous voulez*

• **Votre matériel a-t'il subit des modifications** Non Oui, précisez lesquelles

• **Effectuez-vous des vols d'essais sur ?**

Delta plane / Aile delta Non Oui

Planeur (vol à voile) Non Oui

Ballons Non Oui

Autres Non Oui, précisez

** Pour chaque appareil, décrivez la nature des essais*

• **Utilisez-vous votre appareil pour faire :**

Publicité, photographie Non Oui

Rallye aérien Non Oui

Voltige aérienne, acrobatie Non Oui

Descente de sommets de + 3 000 m Non Oui

** pour chaque activité, précisez sur quel appareil*

• **Etes-vous membre d'un club aéronautique :** Non Oui

• **Participez-vous à des compétitions :** Non Oui, précisez

Nature des épreuves

Nom, nature, lieux & dates des épreuves des 12 prochains mois

• **Nature & date des licences et brevets obtenus par appareil utilisé**

• **Si vous le souhaitez, apportez-nous des précisions sur les conditions d'exercice de cette activité**

Mentions légales

SSN, S.A.S de courtage en assurances au capital social de 100 000 € - Siège social : 118, rue Roger Mathurin - CS 60021 - 13395 Marseille Cedex 10 – 434 165 551 RCS Marseille – Immatriculée à l'ORIAS sous le numéro 07 002 208 (www.oriass.fr) – Responsabilité Civile Professionnelle et Garantie Financière conformes aux articles L 512-6 et L 512-7 du Code des assurances – sous le contrôle de l'ACPR, - 4 place de Budapest - CS 92459 - 75436 Paris Cedex 09 (www.acpr.banque-france.fr) – Tél. 04.88.676.676 – SSN exerce son activité en application des dispositions de l'article L 521-2 II b du Code des assurances. Réclamations : SSN/Service Réclamations, 118 rue Roger Mathurin - CS 60021 - 13395 Marseille Cedex 10 – Médiation (uniquement après échec de la réclamation) : La Médiation de l'Assurance, Pole CSCA, TSA 50110 75441 Paris Cedex 09 ou le.mediateur@mediation-assurance.org

- **Accidents survenus lors de l'exercice de votre profession**

Dates et circonstances :

Nature et localisation des lésions :

Hospitalisation(s) éventuelle(s) avec ou sans intervention(s) chirurgicale(s) :

Traitement(s) suivi(s) et durée :

Séquelles :

Ce questionnaire est rempli impérativement par la personne à assurer ; toutes les réponses aux questions sont obligatoires. Les conséquences qui pourraient résulter d'une omission ou d'une fausse déclaration sont celles prévues par le Code des Assurances (Art. L113-8 : nullité du contrat et Art. L113-9 : réduction des indemnités).

Il reste bien entendu que si, par la suite, vous pratiquez les activités précitées dans d'autres conditions que celles précisées ci-dessus, la garantie ne sera accordée que si vous avez reçu de votre assureur les nouvelles conditions de couverture.

J'autorise votre société à communiquer ces informations à ses mandataires, réassureurs et organismes professionnels habilités ; je dispose d'un droit d'accès et de rectification auprès de la Direction de la Communication de votre Société (loi du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés).

Fait à

le

Signature de la personne à assurer

(précédée de la mention « lu et approuvé »)

Mentions légales

SSN, S.A.S de courtage en assurances au capital social de 100 000 € - Siège social : 118, rue Roger Mathurin - CS 60021 -13395 Marseille Cedex 10 – 434 165 551 RCS Marseille – Immatriculée à l'ORIAS sous le numéro 07 002 208 (www.orias.fr) – Responsabilité Civile Professionnelle et Garantie Financière conformes aux articles L 512-6 et L 512-7 du Code des assurances – sous le contrôle de l'ACPR, - 4 place de Budapest - CS 92459 - 75436 Paris Cedex 09 (www.acpr.banque-france.fr) – Tél. 04.88.676.676 – SSN exerce son activité en application des dispositions de l'article L 521-2 II b du Code des assurances. Réclamations : SSN/Service Réclamations, 118 rue Roger Mathurin - CS 60021 - 13395 Marseille Cedex 10 – Médiation (uniquement après échec de la réclamation) : La Médiation de l'Assurance, Pole CSCA, TSA 50110 75441 Paris Cedex 09 ou le.mediateur@mediation-assurance.org